



PSE à Groupe Moniteur : la Drieets siffle la fin de la récré et somme la direction d'Infopro Digital de revoir sa copie

Ce mercredi 8 juillet, le comité social et économique de Groupe Moniteur s'est réuni pour l'une des dernières réunions extraordinaires prévues dans le cadre du projet de réorganisation et de licenciement des journalistes secrétaires de rédaction dans les titres du groupe Infopro Digital. Les experts mandatés par le CSE n'ont pas été en mesure de produire et, donc, de présenter les rapports attendus, l'un sur le projet de licenciement pour motif économique et l'autre sur les conséquences, pour les équipes en place, de la future organisation sur le travail.

Et pour cause : la direction d'Infopro Digital ne leur a pas transmis tous les documents nécessaires à la réalisation de ces expertises, documents également réclamés par les représentants du personnel et par toutes les organisations syndicales représentatives... depuis neuf semaines !

Ces demandes sont, entre autres :

- les informations économiques et financières, notamment l'actionnariat jusqu'aux bénéficiaires effectifs (dirigeants de l'entreprise) ;
- les données de badgeuse complètes et exploitables permettant le chiffrage des heures supplémentaires, incluant celle des salariés en CDD et de ceux ayant quitté l'entreprise ;
- la justification du montant cible de baisse des coûts d'exploitation de la division papier et la détermination du gain économique directement généré par les suppressions de postes ;
- le détail exhaustif de l'organisation du travail et la description des circuits de relecture avant et après la réorganisation, afin de quantifier avec précision les transferts de charge ;
- la méthodologie d'évaluation de la charge de travail et la justification détaillée des missions relatives aux trois postes de chefs d'édition nouvellement créés.

Ces demandes sont légitimes. La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Val-de-Marne (Drieets) a adressé, entre autres, ces mêmes demandes dans deux courriers d'injonction et d'observations, le 7 juillet, à la direction.

Comme nous l'affirmons depuis deux mois, ce plan de suppression de tous les postes de journalistes secrétaires de rédaction est brutal, mal préparé, soudain et non justifié.

L'heure a sonné, pour la direction d'Infopro Digital, de revoir sa copie avec le minimum de sérieux requis. La direction est ramenée à la réalité. Ainsi, la Drieets "l'engage vivement" à prolonger la procédure d'au moins un mois, "en neutralisant la période de congés du mois d'août, pour permettre la reddition de l'avis du CSE et du rapport d'expertise dans des conditions régulières".

En réponse à cette injonction, ce vendredi 10 juillet, peu après 16h, la direction d'Infopro Digital n'a pas eu d'autre choix que de reporter la réunion de restitution du rapport et de remise d'avis du CSE prévue le 15 juillet. Pour s'en tenir à son propre calendrier, elle aurait dû mener son PSE de façon loyale. Mais la direction s'est enfermée dans un PSE injustifié tant sur le fond que sur la forme et paie ses erreurs. Une porte de sortie existe pour la direction d'Infopro Digital, et elle est simple : le retrait immédiat du projet !

Gentilly, le 10 juillet 2026, à 18h00